

## ENVIRONNEMENT, EAU — SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DE LA PÊCHE DE SEINE-ET-MARNE



*Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne, rencontre les élus locaux @ Département de Seine-et-Marne / Marie Digard*

À l'occasion du Congrès des maires, organisé à Dammarie-lès-Lys le 29 septembre dernier, le Département et la Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique ont signé une convention de partenariat pluriannuelle. Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique départementale forte sur la préservation de l'eau.

 Créé le: 6/10/2023

## Un Département au plus près des collectivités territoriales

Une semaine après [le premier forum départemental de l'eau](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/retour-sur-le-premier-forum-departemental-de-leau) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/retour-sur-le-premier-forum-departemental-de-leau>) organisé par le Département de Seine-et-Marne, le Congrès des maires a réuni les acteurs et les élus locaux afin d'échanger sur les sujets qui préoccupent les collectivités et les entreprises de la Seine-et-Marne. Pour cette 61<sup>e</sup> édition, la principale thématique fixée à l'ordre du jour a été la préservation de la ressource en eau.

À cette occasion, le Département de Seine-et-Marne a renouvelé son soutien auprès des collectivités territoriales pour les sensibiliser à la protection de l'eau et les accompagner dans leurs projets d'aménagement et dans la gestion du risque inondation. [Le groupement d'ingénierie ID77](https://www.seine-et-marne.fr/fr/id77) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/id77>) était d'ailleurs présent pour présenter son savoir-faire dans l'accompagnement des collectivités.

## Objectifs du partenariat avec la Fédération de la pêche

L'un des temps forts du Congrès des maires était la signature d'une convention pluriannuelle de partenariat entre le Département de Seine-et-Marne et [la Fédération de la pêche en Seine-et-Marne](https://www.federationpeche77.fr/) (<https://www.federationpeche77.fr/>).

Cette convention se décline en quatre axes :

1. Le développement et la valorisation touristique de la pêche en Seine-et-Marne,
2. Le renforcement de la protection et de la gestion des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles du territoire,
3. La participation à la lutte contre les dépôts sauvages des déchets par la remontée d'information sur leur localisation,
4. La sensibilisation des collégiens de Seine-et-Marne à la protection des milieux aquatiques et la vie piscicole.